



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 2 juillet 2013
18 heures 30

RS/MG

N° 001568

Affaires Culturelles -
Soutien à
l'association Vélo
Théâtre

Affiché le :

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 2 juillet 2013 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL, M. Pierre BOYER, Mme Marie-Christine KADLER, Mme Véronique GACH, M. Jean-François DORE, M. Christophe CARMINATI, M. Bruno BOUSCARLE, Mme Jacqueline BAROT, Mme Isabelle PITON, Mme Solange BECERRA, M. Pierre ELY, Mme Caroline ALLENE, M. Etienne FOURQUET, M. Dominique MARIANI-VAUX, Mme Françoise RIPOLL, M. Thierry CARRELET, Mme Aurore SALETTI, Mme Amina ELKHATTABI, M. Yves JAOUEN, Mme Katherine COUZINET, M. Christian PANOT, M. Jean-Marie MARTIN, M. Jean-Louis de LONGEAUX, Mme Elise ISNARD, M. Patrick ESPITALIER

ONT DONNE PROCURATION : Mme Marie RAMBAUD donne pouvoir à M. Pierre ELY, M. Jean-Marc DESSAUD donne pouvoir à M. Etienne FOURQUET, Mme Hélène MARTINEZ donne pouvoir à Mme Solange BECERRA, M. José VINCENTELLI donne pouvoir à M. Jean-Marie MARTIN, Mme Leïla BECHICHE donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, M. André LECOURT donne pouvoir à M. Christian PANOT, Mme Corinne PAIOCCHI donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS EXCUSES : Jean Pierre STOUVENEL

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

La compagnie Vélo Théâtre est installée depuis 1992 à la pépinière d'entreprises d'Apt qui est devenue espace de résidences de créations, de rencontres artistiques et d'accueil.

Dès son installation la commune d'Apt a soutenu cette Cie.

Plusieurs délibérations rappellent cet engagement (n°660 du 19/09/97 ; n° 80 du 26/05/03 ; n° 187 du 30/11/05 ; n°565 du 17/12/07 ; n°652 du 23/04/08 ; n°565 du 17/12/07 ; n°652 du 23/04/08 ; n°1132 du 01/02/11 ; n°1509 du 9/04/13) : De la mise en œuvre du processus général de reconversion civile du Plateau d'Albion qui a permis l'installation de la Cie Vélo théâtre au sein d'un espace (pépinière d'entreprises), aux conventions d'objectifs entre l'État, le Vélo Théâtre et la Ville, la commune d'APT a souhaité rappeler l'importance de son soutien à cette Cie.

En effet La Cie Vélo Théâtre est un partenaire incontournable de la Commune et elle joue un rôle fondamental dans sa politique culturelle.

Précurseur du Théâtre d'Objets, le Vélo Théâtre rayonne au niveau international depuis 30 ans. C'est une compagnie mais également un lieu à Apt.

Espace permanent de recherche, d'accueil et de résidence pour la création, l'expérimentation et la diffusion artistique, c'est un outil de production et de diffusion pluridisciplinaire : théâtre, danse, musique, arts visuels.

Nous pouvons affirmer que Le Vélo Théâtre est une structure unique dans la région

Surtout, il vient en complémentarité des actions d'autres acteurs culturels, publics et privés locaux et régionaux.

Il fait partie depuis 2002 du réseau des pôles **régionaux de développement culturel** et a été labellisée **“Pôle départemental de création artistique en pays d’Apt”** ainsi que **“Lieu compagnonnage Marionnette”**.

Particulièrement sensible à la difficulté qu’ont les compagnies à trouver des espaces pour leurs créations, le Vélo Théâtre, depuis 1990, s’est donné pour mission de développer **un espace de rencontres entre les publics et les artistes dans un processus de travail**.

C’est autour de ces dimensions que le Vélo Théâtre a construit sa dynamique de lieu tout en poursuivant son travail de compagnie : **Création et diffusion de ses propres spectacles en France et dans le monde**.

Toutes les créations de la compagnie ou celles des Cies en résidences s’inscrivent dans cette **dimension territoriale** : accueil de scolaire ou autre groupes locaux (SAJ, centre social, crèches...) dans le cadre de projets privilégiés.

Son implication vers les autres communes, les quartiers de la ville et les réseaux qu’elle a su créer, apporte une réelle **dynamique de territoire**. Ses habitants adhèrent totalement à leurs projets et sont attentifs à leurs nouveautés. Les nombreux bénévoles très motivés de l’association assistent fidèlement le vélo théâtre dans l’organisation et l’accueil de ses manifestations.

En résumé, Le Vélo Théâtre s’inscrit, avec ses spécificités et son identité, dans les politiques d’aménagement culturel du territoire en région, sur le département et plus particulièrement sur le Pays d’Apt.

En 20 années d’installation à Apt, le Vélo Théâtre a su convaincre le public et les partenaires financiers (l’Europe, l’Etat, la Région, la Département, la Commune) qui reconnaissent et soutiennent l’ensemble de son projet.

Néanmoins, dans un contexte financier national difficile, les structures culturelles sont fragilisées. Le vélo théâtre génère des activités culturelles et économiques importantes avec une retombée positive sur notre territoire. Une baisse des aides des tutelles aurait des conséquences directes sur le fonctionnement du vélo, voire sur les emplois qu’il génère.

C’est pourquoi la commune d’Apt a souhaité réaffirmer son engagement fort auprès de la Cie Vélo Théâtre par cet acte solennel auprès du Conseil municipal.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve le soutien et l’engagement fort de la Commune auprès du Vélo Théâtre et son inscription durable sur le territoire.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**